



# **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 NOVEMBRE 2011**

Présentation de :

- L'Association KARATÉ DO BELLEVILLOIS de Belleville par
  - o Mme CHALONS Sandrine, Présidente
  - o Mr VALENTIN, Vice-Présidentavec proposition d'une journée **Handikaraté le 7 Mars 2011**
  
- L'Association HANDI EQUUS d'Humbligny dans le Cher par
  - Evelyne CARTRON, Présidente
  - Sophie GERARD, Secrétaire
  - Muriel GAILLARD, Monitrice et propriétaire du site MDV

Accueil des personnes présentes à cette 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Les absents excusés :

- Mr DHERBIER Alain, Maire de Cosne-Cours-sur-Loire, mais représenté par Mr JAILLET Pascal, Adjoint aux Affaires Culturelles et Vie Associative
- Mme CARILLON-COUVREUR, Députée de la Nièvre
- Mr GUILLET, Sous-Préfet de la Nièvre
- Mme GUILLOU Michelle, Conseillère Générale du Canton de Sancerre
- Mr VIGÜIÉ Pascal, Conseiller Général du Canton de Léré
- Divers membres...

Consécutivement au rapport moral de la Présidente et au bilan des activités, sera présenté le bilan financier. Ensuite viendra la liste des projets 2011 – 2012.

Puis il sera demandé à l'Assemblée de valider l'entrée au Conseil d'Administration de l'Association des nouveaux membres.

Le verre de l'amitié clôturera cette assemblée.

## **I - RAPPORT MORAL**

Avec l'adhésion automatique des enfants « différents » en tant que membres V.I.P., notre Association regroupe aujourd'hui 29 familles (21 de la Nièvre et 8 du Cher).

Nous sommes donc 29 familles : à rencontrer, à avoir rencontré, à bientôt devoir rencontrer... les mêmes difficultés dans des domaines aussi variés que le médical (allant du diagnostic au simple suivi médical), la socialisation, la scolarisation, les délais dans les prises en charge, les listes d'attente dans les structures qu'elles soient pour enfants ou adultes...

Si nous ne prenons pas les devants pour mettre en place, proposer, créer, voir inventer de nouvelles façons de faire, ce que nous avons vécu ou allons vivre, ne servira à personne et se reproduira à l'infini.

« L'union, c'est la force », cet adage est on ne peut plus vrai dans notre cas en tant que parents au sein de cette association.

Cependant, Nous, les membres du conseil d'administration et du bureau de cette association, ne pouvons rien de faire de productif si Vous n'êtes pas derrière nous !

De plus, nous consacrons énormément de notre temps personnel à faire vivre celle-ci et à mettre en place des actions pour pouvoir vous les proposer et que nous n'en avons malheureusement aucun retour positif.

Pour exemple :

- concernant les conférences : 2 parents seulement (dont moi-même) étaient présents aux 2 dernières ;
- concernant les propositions de loisirs : sur les 80 billets distribués aux familles pour aller voir un spectacle, 50 ont été perdus (malgré le petit mot qui demandait de les renvoyer si ils ne pouvaient être utilisés)...

Pourquoi je mets ça en avant aujourd'hui ? Parce que cela ne peut continuer ainsi...

Nous en sommes arrivés à douter de la légitimité de cette association n'ayant pas l'impression que vous, parents, vous vous sentiez vraiment concernés... De plus, il s'avère difficile de mobiliser des bénévoles, et de rester motivés, quand les premiers intéressés ne le sont pas !

Si vous pensez que nous n'avons rien à proposer qui puisse vous intéresser, dites-le nous, cela nous évitera des dépenses d'énergie beaucoup plus profitables à notre vie personnelle.

Maintenant, si vous pensez le contraire après cette assemblée générale - car certains d'entre vous pour l'instant ne savent pas trop ce que nous faisons -, nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir, par exemple en intégrant le Conseil d'Administration où les décisions sont prises, en proposant des idées d'actions ou des projets, en nous disant quel type d'actions vous conviendrait, en participant – même très brièvement – aux actions, ou tout simplement en répondant à nos mails même de façon succincte !

Notre Association est basée sur l'entraide de personnes ayant vécu des choses similaires c'est-à-dire Nous tous, les familles. Alors AIDEZ-NOUS A LA FAIRE VIVRE !!!

Pour continuer sur des choses plus terre-à-terre, nous avons eu pour cette année 2010-2011, 53 adhésions dont 8 membres « familles » (c'est-à-dire de parents) soit un tout petit peu plus que l'année dernière (48) mais beaucoup moins que les premières années (70).

Par contre, le global des dons est en nette hausse, notamment grâce à des dons du Comité des Fêtes de Cours et de l'U.C.S. Athlétisme dans le cadre de la Course des 6h.

## **II – BILAN DES ACTIONS**

Voici, par ordre chronologique, le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur cette exercice 2010-2011 :

### **- TELETHON 2010 (3 & 4 Décembre 2011)**

Malgré la neige et le froid, nous étions présents sur la Place de la Mairie en tenant le stand de la « boutique Téléthon ».

Le circuit de randonnée prévu, compte tenu de l'état des chemins, a dû être revu au dernier moment et raccourci pour ne commencer qu'en début d'après-midi. Mais cela n'a pas découragé les adeptes venus pour la bonne cause.

Merci encore à tous les bénévoles qui ont bravé le froid !

## **- POUR LES PARENTS...**

Il a été offert aux 6 mamans adhérentes au 1<sup>er</sup> Janvier 2011 - pour les « obliger » à prendre un peu de temps pour elle - un bon pour un massage et 30 mn de détente chez RELAXSEL, l'établissement de Mr GILLET à St Laurent L'Abbaye.

Quant aux 2 papas adhérents un lot de bouteilles de vin leur a été remis.

*Il est à préciser que Mr Gillet de RELAXSEL a offert la ½ heure de détente.*

A noter également, qu'aux dernières nouvelles, seulement la moitié des bons avait été utilisé.

## **- SOIRÉE-DÉBAT – Boulleret (17 Mars 2011)**

En partenariat avec La *Maison des Jeunes de Boulleret*, Centre de Loisirs, et le *SESSAD DU NIVERNAIS* (ADAPEI 58), une soirée-débat, ouverte à toutes les personnes intéressées et surtout gratuite, a été organisée sur le thème : **Accueillir un enfant différent**

Sont intervenus :

- o Mme C. QUINCY, Educatrice Spécialisée du SESSAD
- o Mr J. LUJAN, Directeur de l'Accueil de Loisirs « Accords de Loire » de Nevers
- o Mr E. DE VILLAINES, Aide Médico-Psychologique

A noter la présence, parmi la vingtaine de personnes présentes dans la salle, de Mr CHABOURINE, responsable du secteur jeunesse du Centre Social de Cosne.

Merci à Marie CHAUVEHEID de la Maison des jeunes et à son équipe, ainsi qu'au SESSAD d'Urzy.

## **- CONFÉRENCE PADOVAN (9 Avril 2011)**

Une conférence sur la méthode PADOVAN, méthode globale de rééducation basée sur la réorganisation neuro-fonctionnelle, s'est donc déroulé le samedi 9 avril 2011.

Mme Isabelle PAULIN, orthophoniste praticienne et une des rares habilités à parler de la méthode, nous l'a présenté de façon très claire.

Pour rappel, cette thérapie s'adresse aux enfants qui ont :

- des retards de développement (moteurs, psychiques, linguistiques...),
- des troubles neurologiques liés aux traumatismes de naissance ou postérieurs,
- des difficultés d'apprentissage (dyslexie...),
- des problèmes temporeux-spatiaux (comme latéralisation),
- des troubles du comportement, des Troubles Déficitaires de l'Attention // hyperactivité (THADA),
- qui sont atteint d'autisme...

et aux adultes :

- en favorisant les reconnections après des traumatismes (accidents de la route, AVC...),
- fournir une amélioration de la conscience corporelle,
- apporter un mieux-être chez les adultes en quête de développement personnel
- et elle est un bon accompagnement pour les personnes atteintes de maladies dégénératives (Parkinson, SEP...).

Etait présente une ergothérapeute de Tannay (Nièvre) qui venait de finir sa formation PADOVAN et allait s'installer.

Compte tenu que nous n'avions que 5 personnes intéressées, dont seulement 2 familles de l'association, et malgré un appel sur le blog de l'Association, il n'a pas été possible d'envisager un partenariat permettant de la faire venir sur notre secteur 1 à 2 jours par semaine.

Bien qu'il était évident que nous n'allions pas rentrer dans nos frais, le prix de l'entrée ayant volontairement été fixé au plus bas pour permettre à tous de venir (2 € pour les membres et 5 € pour les non-membres, gratuits pour les personnes handicapées), la note a quand même été indigeste, à savoir un déficit de 408,10 €, la salle étant loin d'être pleine.

### **- BROCANTE DE THOU (1<sup>er</sup> Mai 2011)**

Ayant encore un stock d'objets d'occasion, nous avons participé à la brocante de Thou, le 1er Mai 2011.

Il a été récolté en tout **59,30 €** et compte tenu que le Comité des Fêtes de Thou, encore une fois, nous a fait don du prix de la place - ce dont nous les remercions - ce montant est également notre bénéficiaire.

C'est la seule que nous ayons fait cette année, celle de Villechaud ayant eu lieu au moment où nous avions une autre activité.

### **- SALON NATUR'ELLES à MESVES S/ LOIRE (6 Mai 2011)**

Invités par l'organisatrice du « 1<sup>er</sup> salon dédié à la Femme » qui nous avait proposé de faire une tombola à notre profit, nous étions présents au Salon NATUR'ELLES à Mesves en ce début Mai 2011. Cela nous a permis de nous faire connaître sur ce secteur géographique et au vu des **120 € récoltés** lors de cette journée (boutique & tombola), ce fut un « petit plus » non négligeable...

### **- COSNE, ville étape de A RETT TOI POUR COURIR (12 et 13 Mai 2011)**

Organisée par l'Association Française du Syndrome de Rett (AFSR) et l'Association « **Au Nom d'Anna** », il s'agissait d'un défi sportif de + de 1.400 km à faire en 2 semaines.

L'objectif était une sensibilisation à ce trouble grave et global du développement du système nerveux et de trouver un parrain pour l'AFSR.

Tout au long du parcours une exposition présentait le Syndrome de Rett, l'état de la recherche, la prise en charge des malades et des conférences animées par des chercheurs ont eu lieu dans différentes grandes villes.

A Cosne s/ Loire, l'exposition avait été installée dans le **hall de la Mairie** les quelques jours précédant leur passage et le jour même **sur le stand d'accueil de la course**, situé Place Thème.

Accueillis ensuite par Mr LABERTHE, adjoint aux sports, et Madame BEZOU, adjointe aux affaires scolaires, les coureurs sont arrivés accompagnés par les quelques personnes du secteur qui avaient bien voulu marquer l'évènement.

Sur place, les Gabarriers du Val de Loire ont poussé la sérénade pendant que tout le monde se restaurait et la section TIR A LA CARABINE de Mr COUCUREAU a proposé des tirs aux amateurs.

Mr et Mme DEBATY, les parents d'Anna qui d'ailleurs suivait la course en camping-car, ont chaudement remercié toutes les personnes présentes.

Le départ le lendemain s'est fait sous le soleil, après un café-croissant convivial, en direction de Vézelay.

D'après les images visibles sur le site internet de la course, l'arrivée à Marseille a été pleine d'émotion...

Bien que les organisateurs nous aient demandés de leur refacturer les frais engagés pour l'étape, il a été décidé en Conseil d'Administration que les 100 € dépensés étaient notre contribution à leur cause.

## **- FOIRE-EXPO DE COSNE S/ LOIRE (12 au 15 Mai 2011)**

C'est sous un beau soleil que nous avons pris nos quartiers à la Foire Expo où notre stand était très bien placé, situé à l'entrée principale.

Lors de ces 4 jours, différents contacts, très intéressants, ont eu lieu et 2 nouvelles familles du Cher nous ont rejoints.

L'emplacement nous avait été offert par le Comité des Fêtes de Cosne – que nous remercions - et heureusement car notre boutique n'a pas vraiment fait recette !!! (20 €)

## **- COURSE DES 6H (28 Mai 2011)**

Pour la 2ème année consécutive avait lieu cette course d'endurance organisée par l'U.C.S. Section Athlétisme dont une partie des frais d'inscriptions nous est reversée, soit pour cette année **120 €**.

Nous avons proposé pendant la durée de la course des jeux pour les enfants.

## **- COLLOQUE SUR LA DYSPRAXIE – Bourges (6 Juin 2011)**

Organisée par les associations ADAPT et DMF (Dyspraxique Mais Fantastique), le thème en était : **LA DYSPRAXIE. : UN HANDICAP INVISIBLE ?**

Cela se déroulait au CREPS de Bourges et l'amphithéâtre était complet.

Tous les départements de la région Centre y étaient représentés mais aussi la Nièvre et l'Allier pour dire à quel point le sujet intéressait...

Après un exposé du Dr POUHET, référent en matière de "dys", des parents de l'association DMF sont intervenus avec présentation d'un doc. ludique à l'attention des camarades de l'enfant dyspraxique, souvent mis à l'écart, ainsi qu'un descriptif d'un parcours de vie (difficultés scolaires, diagnostic tardif, difficultés de prises en charge...)

Suite à la présentation du SSES (Services de Soins et d'Education Spécialisée à Domicile) de l'ADAPT du Cher, de nombreuses questions ont émanées de la salle et en particulier par des parents démunis face à l'attente : de diagnostic, de prise en charge, d'AVS, de reconnaissance de la MDPH du handicap, d'aide...

De la documentation sur les « DYS » a été rapportée et est consultable au local de l'association.

## **- FESTIVAL MOM'EN THEATRE aux Aix d'Angillon (25 Juin 2011)**

A l'occasion du 3<sup>ème</sup> festival du Théâtre Bambino, il a été offert aux 22 enfants V.I.P. (connus à l'époque) et à leur famille des places pour assister à un des spectacles du samedi, soit 80 places en tout.

Les festivités (du Vendredi soir au dimanche soir) se composaient de spectacles payants ou gratuits, d'ateliers divers, et de jeux à travers toute la ville des Aix, ce qui permettait aux familles venues de continuer cette journée familiale...

Ce sont des journées « magiques » par l'ambiance qu'il y règne et c'est bien dommage que beaucoup de familles n'ait pas profité de ce moment !

## **- LOTO à Cours (11 Septembre 2011)**

Situé un peu tôt dans la rentrée, mais se trouvant être le seul sur le secteur, ce fût cette année un grand succès, la salle étant pleine !

Un grand merci aux personnes du Comité des Fêtes de Cours pour leur aide sans qui ce loto, notre principal revenu de l'année, n'aurait pu avoir lieu, ainsi qu'à la commune de Cours qui nous prête gracieusement la salle.

Merci également à toutes les personnes qui ont fait des gâteaux car il faut savoir que leur vente a elle-même permis de récolter 150 €.

Le bénéfice total de cette opération est d'environ 2.600 €.

## **- AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD**

Concernant l'aide à la garde, 1 seule maman y a fait appel cette année et encore... vraiment un tout petit peu...

Nous vous rappelons qu'un partenariat a été établi depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2010 avec l'ASSAD et les 4 SAISONS, associations de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes handicapées.

Celles-ci s'engagent à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

Quant à Pascale, bénévole prête à s'occuper de nos enfants, mais qui est momentanément indisponible pour cause de chute, et que je remercie au passage, elle n'a pas eu beaucoup plus de demandes...

## **- MANIFESTATION POUR L'ACCESSIBILITÉ A.P.F.**

Une manifestation, organisée par l'Association des Paralysés de France (A.P.F.), devait avoir lieu le 6 Octobre 2010. Celle-ci devait déambuler dans les rues de Cosne et avait pour but de sensibiliser aux problèmes d'accessibilité (voirie, bâtiments publics et privés...) rencontrés par les personnes à mobilité réduite.

Elle a été annulée à la dernière minute et reportée au printemps 2011.

N'ayant pas été conviés par l'A.P.F. aux réunions préparatoires, nous avons eu l'information d'une manifestation pour le 16 Mars 2011 qu'à la dernière minute et n'avons donc pas pu la relayer !

## **- COMMISSION DÉPARTEMENT. DE L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS (moins de 6 ans) de la Nièvre et sa sous-commission concernant les enfants atteints de handicap ou de maladie chronique**

La Sous-commission travaille toujours sur une formation qui va être proposée aux professionnels des structures et services d'accueil petite enfance de la Nièvre.

Cela concerne 29 Ets d'accueil de jeunes enfants, 28 RAM, 41 accueils de loisirs maternels, 2 lieux d'accueil enfants-parents, et quelques ludothèques.

Pour rappel, il s'agit d'aider les professionnels confrontés à un enfant en situation de handicap ou de maladie chronique (suspecté ou avéré) à : savoir observer en ayant un minimum de connaissances, connaître les dispositifs existants, savoir alerter, pouvoir informer et orienter.

*Etait présente, dans la salle, Mme Nathalie CIRILLO du Conseil Général de la Nièvre qui est depuis Avril 2011, la **RÉFÉRENTE PETITE ENFANCE HANDICAP**. Son rôle est d'accompagner les familles afin de favoriser l'intégration, dans le milieu ordinaire, de l'enfant (0/6 ans) qui présente une situation de handicap ou de maladie chronique.*

Concernant le Cher, cela fait maintenant 2 ou 3 fois que nous postons une demande sur le site internet du Conseil Général afin de savoir si une C.D.A.J.E. a été créée pour le département et si oui, de bien vouloir nous indiquer les noms des responsables mais cela a toujours été sans succès.

Il faudra qu'on essaie d'avoir l'information autrement !

## **- COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERS. HANDICAPÉES (C.C.A.P.H.)**

Suite à la loi du 11 février 2005, les communes de plus de 5 000 habitants ont l'obligation de mettre en place une commission d'accessibilité, ce qui est le cas pour Cosne-Cours-sur-Loire et c'est Mme Sylvie LE MEROUR qui nous y représente.

Pour rappel, cette commission a pour mission :

- de dresser un diagnostic de l'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports
- de dresser un bilan de l'offre de logements sociaux accessibles aux personnes handicapées
- d'établir un rapport annuel présenté au Conseil Municipal comportant toute suggestion concernant l'amélioration de l'existant, ainsi que les réalisations et les résultats obtenus.

La Commission est composée de 3 collègues :

- élus représentants de la commune,
- Associations représentants les usagers et personnes handicapées
- Personnes qualifiées

Une première Commission s'est réunie en avril 2010, le bilan des actions réalisées étaient :

- acquisition d'un minibus avec un emplacement pour fauteuil roulant
- refonte du site internet qui prévoit un module d'agrandissement des caractères pour les malvoyants
- emplacement spécial « pêcheur handicapé » sur les bords de Loire  
*(information complémentaire donnée par Mr JAILLET)*

Concrètement depuis, cela a donné une **réorganisation des places de parking** et les travaux sont déjà effectués pour :

- PLACE DE LA GARE : 2 places à élargir. Le parking est du domaine public, la SNCF prévoit un aménagement pour les personnes à mobilité réduite mais pas de date précise pour les travaux. En attendant, la commune élargira une place.
- RUE DU 14 JUILLET : déplacement de la place pour handicapé, à proximité de la rue Paul Bert.
- PLACE DE LA PECHERIE : déplacement de la place situé vers le prothésiste, de l'autre côté du zébra
- COLLEGE CASSIN : 2 emplacements de créer
- QUARTIER SAINT LAURENT – Centre Commercial : changement de l'emplacement de la rue de bourgogne à la rue Schweitzer avec rampe d'accès à côté.

Concernant les horodateurs, un autocollant sera apposé sur ceux-ci pour informer que les places sont gratuites pour les personnes à mobilité réduite.

L'Association fera prochainement un courrier à l'attention de l'office du tourisme afin que les emplacements réservés aux handicapés apparaissent sur les plans de la Ville de Cosne.

Pour compléter notre action en la matière, nous venons d'être conviés à participer à la « COMMISSION DE CIRCULATION » de la Ville de Cosne en tant que représentant de l'accessibilité.

Cette commission, qui valide entre autres les demandes de la CCAPH, étudie les problèmes ou demandes en rapport avec la circulation dans son sens large.

## **- COMMUNICATION**

### **Le M.P.M.E. INFOS**

Cela fait maintenant 2 ans que ce petit bulletin d'information a été mis en place à l'attention surtout des personnes n'ayant pas internet puisque les informations se trouvent en général déjà sur le blog.

Aucun retour n'a eu lieu : ni positif, ni négatif. Est-ce que cela plait, ou pas ? Les informations ont-elles été utiles ? Et surtout, est-il lu ?

A revoir...

En tout cas ce qui est sûr c'est qu'il sera annuel, le temps manquant pour 2 éditions.

### **Blog association**

Depuis que nous avons changé d'hébergeur pour notre blog, nous avons la possibilité de suivre de façon assez précise :

- la fréquentation du blog (pour 2011, depuis le 1<sup>er</sup> janvier : environ 1.700 connexions, avec une moyenne de 5 connexions / jour, le max. étant de 24),
- les articles les plus consultés (Page principale, Padovan, Assoc Handi Equus, à propos de nous)
- les liens utilisés...

De plus, la possibilité de s'abonner au courriel permet qu'à chaque nouvel article publié, d'en recevoir une copie pour être toujours au courant.

## **- TAXE D'HABITATION 2012 & ABATTEMENT SPÉCIAL HANDICAP**

Les Communes de Cosne-Cours-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire ont renouvelé pour l'année 2012 l'application de l'abattement à la base de 10 % en faveur des personnes handicapées (y compris pour les foyers ayant à charge un mineur ou majeur handicapé ou invalide). Il est à préciser que cette application est à revoter tous les ans.

En Août 2011, il a été demandé aux différentes communes où réside un de nos enfants V.I.P. de bien vouloir voter en Conseil Municipal cet abattement.

Cela concerne :

Crézancy-en-Sancerre

Bouhy

Neuvy-sur-Loire

Ménétréol-sous-Sancerre

Verdigny

St Loup-des-bois

Ste Gemme-en-Sancerrois

St Père

La Celle-sur-Loire

Sury-en-Vaux

St Satur

Sully-la-Tour

A ce jour, nous savons que les Conseils Municipaux de Neuvy-sur-Loire, de Crézancy-en-sancerre et de Sury-en-Vaux ont voté l'application de cet abatement et nous les en remercions.

Quelques enfants nous ayant rejoints récemment, cette demande sera également faite à la Commune de Tracy-sur-Loire sous peu.

## **- PERMANENCE, DOCUMENTATION & INFORMATIONS**

### **PERMANENCE**

Après quelques mois de creux, la permanence commence à trouver son public...

Pour rappel, elle se déroule le dernier samedi du mois de 10h à 12h au local de l'association et la documentation est à disposition.

### **Documentation**

- Guide Néret 2012
- Livres pour enfant parlant :
  - de la différence et du droit d'être unique (pour les petits)
  - de la différence d'un frère trisomique (pour les 3-7 ans)
  - la mort (pour les petits à travers des histoires, pour les un peu plus grands avec les « Max & Lili »)
  - du handicap et de la maladie avec les « Max et Lili »
- Livret de conseils aux familles, issus d'une enquête, sur les « **troubles du sommeil et handicap** »
- Les magazines Déclic et FAIRE FACE

### **L'enquête du RÉSEAU LUCIOLES**

Le Réseau Lucioles est une association dont le but est de contribuer à améliorer la situation des personnes ayant un handicap mental « sévère ».

Ils ont mené une enquête sur les problèmes de sommeil lié à ce type de handicap et cela a donné 2 études : 1 auprès de 292 familles et l'autre auprès de 154 médecins.

L'importance des difficultés rencontrées par les familles et le caractère démunis des médecins a ainsi pu être mis en évidence.

A la suite de quoi a donc été édité le livret de conseils évoqué ci-avant afin de sensibiliser les familles aux différents éléments à prendre en compte lorsqu'un enfant handicapé a des problèmes de sommeil. Il aborde des thèmes importants tels que les troubles du rythme circadien, les causes comportementales, médicamenteuses et médicales qui peuvent conduire à des insomnies. Il apporte bien entendu aussi des conseils aux parents pour leur vie au quotidien...

D'autres projets à l'intention des professionnels sont en cours.

Vous trouverez des informations complémentaires sur leur site internet.

## **- DIVERS**

### **Soutiens**

Nous avons toujours le soutien financier pour cette année passée des Communes de Cosne, Verdigny et Thou (45) mais avons perdu celle de St Loup des Bois.

Nous ont également soutenu la Commune de Cours par le prêt de sa salle des fêtes lors du Loto et le Cabinet DE VADDER par la prise en charge d'une de nos primes d'assurance.

Quant au Rotary-Club de Cosne-Sancerre qui nous avait fortement aidés lors de la Présidence de Mr CHATELAIN en 2008-2009, puis de Mr MELET en 2009-2010, nous n'en avons plus aucune nouvelle.

### **La LUDOTHEQUE**

Rien de plus, le temps ayant manqué pour avancer dans ce dossier !

Le détail des actions effectuées en 2010-2011 étant terminé, voici le bilan financier.

### III – RAPPORT FINANCIER

Désignation des rubriques	RECETTES	Désignation des rubriques	DÉPENSES
Cotisations	800,00 €	Achat prestations de services	
		Achats non stockés	1.658,68 €
Dons	806,00 €	Charges local / essence	270,00 €
		Fournit. entretien & petit équip.	218,27 €
Subventions	775,00 €	Fournitures de bureau	328,95 €
		Assurances	150,37 €
Prestations de services	225,30 €	Documentation & conférences	901,85 €
Ventes de marchandises	339,80 €	Pub, relations. publiques,	896,71 €
		Déplac., missions & réceptions	173,90 €
Activités	3.914,96 €	Téléphone & timbres	544,98 €
Produits financiers	73,62 €	Cotisations diverses	171,50 €
		Charges exceptionnelles	0,00 €
Prestations en nature	1.030,45 €	Mise à disposition de biens	1.030,45 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7.965,13 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>6.345,66 €</b>
<i>Excédent d'exploitation</i>	<i>1.619,47 €</i>		
		<b>Investissement</b>	1.253,70 €
		- Logiciel 89,00 €	
		- Mob. - Mat. bureau 1.164,70 €	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7.965,13 €</b>	<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>7.599,36 €</b>
<i>Excédent de l'Exercice</i>	<i>365,77 €</i>		

Situation Trésorerie	<u>Au 30/09/2010</u>	<u>Au 30/09/2011</u>	<u>Résultat</u>
<b>Banque</b>	4.666,69 €	4.775,11 €	108,42 €
<b>Livret</b>	5.047,91 €	5.121,53 €	73,62 €
<b>Caisse</b>	10,69 €	194,42 €	183,73 €
<b>TOTAL</b>	<b>9.725,29 €</b>	<b>10.091,06 €</b>	<b>365,77 €</b>

Le Conseil d'Administration a proposé d'affecter la totalité de l'excédent de l'Exercice 2010-2011, soit 365,77 €, au poste « charges exceptionnelles » du budget prévisionnel 2011-2012 et qui correspond à l'action « Pour les parents » détaillée juste après.

*L'Assemblée a validé cette affectation.*

## **IV – PROJETS 2011 - 2012**

Comme les conférences n'ont pas été très suivies par les familles, nous suspendons ce poste pour l'instant.

Le côté Loisirs, avec les tickets de spectacles offerts, n'a pas eu plus de succès !

Par contre, en discutant avec les familles nouvellement arrivées, il apparaît que le besoin de parler doit rester une priorité pour l'association.

Nous avons donc essayé d'apporter des idées nouvelles...

D'autre part, concernant notre présence à des stands, il est à préciser qu'il s'agit plus de faire de la communication que pour les recettes que cela engendre...

### **- Loto organisée par l'ent. C.M.S.A. (9 Octobre 2011)**

Mr & Mme ROYER de la future société C.M.S.A., suite à leur participation à notre loto, nous ont proposé de nous reverser une partie des bénéfices d'un loto qu'ils avaient prévu d'organiser le 9 Octobre 2011.

Nous savons que des commerçants ont été démarchés avec la mise en avant de ce reversement partiel à notre association et que le loto a bien eu lieu, le Trésorier de l'Association ayant été leur prêté main-forte.

A préciser que la Mairie avait eu entretemps une nouvelle demande de ces personnes pour une location de salle des fêtes afin d'organiser un autre loto et qu'elle l'avait mise en suspens attendant de savoir s'ils allaient vraiment nous en reverser une partie.

Or, le matin même de l'Assemblée Générale alors que nous n'avions pas eu de leur nouvelles depuis le loto (soit 1 mois ½ après), ils nous ont recontactés afin de nous faire un don de 100 €, demandant que nous en attestions rapidement auprès de la Mairie.

*Intervention de Mr JAILLET : la Mairie n'ayant pas apprécié la façon de faire de ces personnes envers notre Association, il a été décidé de refuser la nouvelle demande de location de la salle des fêtes de Cosne.*

### **- Participation « Salon des Drôles de Dames » St Satur (5 & 6 Novembre 2011)**

Ce n'est donc pas véritablement un projet puisque cela a déjà eu lieu.

Invitée par l'organisatrice, notre « boutique » a rapporté 93 € et la vente de cases sur des grilles de jeu - dont les lots à gagner avaient été donnés par les exposantes - 30 €.

De plus, le nom de MOTS POUR MAUX D'ENFANTS, bien placé dans l'affiche de cet événement, ainsi que la présence du stand a permis une certaine publicité.

### **- Renouvellement du Schéma Départemental du Handicap de la Nièvre (9 Nov. 2011)**

Le Conseil Général de la Nièvre a invité tous les acteurs institutionnels et associatifs locaux œuvrant sur le champ du handicap afin de procéder au lancement du futur schéma départemental du handicap, et nous y étions.

Un schéma départemental du handicap est une étude sur une période donnée qui dresse un état des lieux (personnes, établissements...), qui met en avant les points forts et les points faibles (l'insertion scolaire, la bientraitance..), et établit des propositions d'action pour y remédier.

Pour en savoir plus, voir sur le site du conseil général de la Nièvre, le détail du dernier schéma correspondant à la période 2006-2010.

## **- TELETHON 2011**

Il aura lieu cette année les 2 et 3 Décembre.

Un Comité TELETHON s'est constitué à Cosne depuis l'année dernière et nous en faisons partie.

Différents stands (crêpes, chocolat chaud, vin chaud, gâteaux, livres, objets Téléthon...) seront présents sur la Place de la Mairie de 10h à 17h avec des animations comme des sessions de Madison, un lâcher de ballons à 16h30 et le tirage de la tombola des commerçants clôturera les activités. S'en suivra un concert à la Salle des Fêtes.

Tous les bonnes volontés sont les bienvenues : plus il y aura de personnes, plus le temps de présence de chacun sera réduit...

## **- FOIRE EXPO**

La 5<sup>ème</sup> Foire-Expo de Cosne se déroulera en 2012 du Jeudi 17 (Ascension) au Dimanche 20 Mai.

Nous devrions y être si nous arrivons à trouver assez de personnes pour faire les roulements...

Il serait intéressant de pouvoir proposer une petite animation... nous travaillons dessus !

## **- COURSE DES 6h avec UCS ATHLETISME**

La course des 6h en 2012 se déroulera le Samedi 5 Mai sur l'Ile de Cosne.

Une coupe de l'association MOTS POUR MAUX D'ENFANTS sera cette année encore remise.

Une animation « jeux » sur la journée aura à nouveau lieu.

L'Association souhaitant monter une équipe pour courir sous ses couleurs, si quelqu'un de la famille ou amis êtes intéressés... Il faudrait 2, 4 ou 6 coureurs.

## **- LOTO du 9 Sept 2012**

Il s'agit là de la principale rentrée d'argent, celle qui va permettre de proposer aux familles des choses...

Nous avons donc besoin d'aide : que ce soit bien avant pour le démarchage et la collecte des lots, pour la distribution des affiches...ou le jour J dans l'encadrement même du loto ou tout simplement dans la confection de gâteaux à vendre.

Nous sommes preneurs de tout lot, neuf bien sûr !

## **- Sensibilisation à la différence**

Il va être offert à toutes les écoles maternelles de notre secteur d'action un livre sur la différence afin d'inciter les enseignant(e)s à parler de celle-ci, « une fleur qui dérange ».

Vous en trouverez un exemplaire sur le côté.

Cela concerne donc une centaine de communes en sachant que certaines n'ont pas d'école maternelle et que d'autres en ont plusieurs...

Nous allons prendre contact rapidement avec les différentes Inspections Académiques concernées pour avoir leur feu vert et nous les distribuerons ensuite.

## **- POUR LES PARENTS**

### **Café des Parents :**

Un café des parents (ex groupe de paroles) va être remis en route.

Il sera encadré par une professionnelle qui a eu l'occasion de travailler en IME et MAS, et se déroulera au local de l'association.

Pour 2012, ce sera :

- Les 1<sup>er</sup> mois du trimestre (janvier, avril, juillet) le 2<sup>ème</sup> jeudi de 20h00 à 22h00
- Les 2<sup>ème</sup> mois du trimestre (février, mai, août) le 2<sup>ème</sup> samedi de 9h00 à 11h00
- Les 3<sup>ème</sup> mois du trimestre (mars, juin, septembre) le 2<sup>ème</sup> mardi de 9h00 à 11h00

On verra comment cela fonctionne et si l'on continue à la rentrée 2012-2013.

### **Séances de Sophrologie :**

En collaboration avec Mme Patricia PILLIEN, Sophrologue mais également membre de l'Association, il va être proposé aux familles des séances de sophrologie.

3 groupes de 5-6 personnes seront composés et répartis comme suit :

- Les lundis soir de 19 h à 20 h
- Les vendredis après-midi de 14 h 45 à 15 h 45
- Les samedis matin de 8 h 45 à 9 h 45

Nous partons sur une session de 10 séances.

Le coût normal d'une séance est de 9 € / personne, l'association participera à hauteur de 6 € pour les membres famille (c-à-d pour les parents qui ont pris une cotisation) et 3 € pour les parents non-membres, soit il restera à charge respectivement 3 € et 6 €.

## **- DIVERS**

### **Local**

Le local de l'association a été revu récemment pour en faire un lieu plus accueillant et vous attend donc à l'occasion des permanences et/ou du café des parents.

Une demande à la Mairie a été faite toutefois pour voir si il n'existerait pas un autre local de disponible, avec fenêtres celui-là, mais l'accessibilité obligatoire qu'induit notre activité rend les choses difficiles...

***Intervention de Mr JAILLET : après recherche suite à notre demande, un local ferait peut-être l'affaire, à savoir celui situé derrière les bâtiments de l'ancienne école Edmée Lavarenne, côté nouveau parking donnant sur Rue Pasteur. A voir !***

*Clôturent cette partie « information » de l'Assemblée Générale, l'assemblée a validé le rapport moral de la Présidente, le bilan des actions, le rapport financier et les projets pour 2011-2012.*

## **V – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Depuis la dernière A.G., nous avons eu les démissions de Mme DERUMIGNY Florence, secrétaire, ayant déménagé en région parisienne, et de Mr BEDIN Daniel, secrétaire-adjoint, souhaitant se consacrer à d'autres activités.

Mme Sandrine JOUANNEAULT-WESTEEL souhaitant s'impliquer a été coopté par un Conseil d'Administration en date du 12 Octobre 2011 en tant qu'administratrice et en tant que secrétaire au sein du bureau.

*Les membres de l'Assemblée Générale ont validé l'entrée de Mme JOUANNEAULT-WESTEEL au sein du Conseil d'Administration.*

## **VI – QUESTIONS DIVERSES** : *Aucune question n'a été posée.*

## **CONCLUSION**

Cette A.G. conclut cette 4<sup>ème</sup> année et le bilan est donc mitigé.

La question qui en ressort... les familles se sentent-elles concernées par l'Association ?

Serions-nous au Conseil d'Administration les seuls à penser que le fait d'être acteur dans des commissions décisionnaires nous concernant directement, que de fédérer des familles ayant un même dénominateur commun, que d'apporter des solutions - ou au moins d'y essayer – à des problèmes qui ne sont propres qu'à nous et donc pas du tout pris en charge par ailleurs... justifie l'existence de MOTS POUR MAUX D'ENFANTS.

Nous sommes ouverts à vos commentaires, à vos remarques, à vos idées...

**Nous comptons sur vous pour que l'on puisse compter sur MOTS POUR MAUX D'ENFANTS !!!**

Avant de terminer par les remerciements, le Conseil d'Administration de l'Association a décidé de faire un geste à l'attention de l'Association HANDI EQUUS afin de la remercier de son implication dans le handicap et du temps passé par les bénévoles. Il a donc été remis à Mme CARTRON, Présidente, 2 selles dites « bardettes » au nom de l'Association MOTS POUR MAUX D'ENFANTS.

Merci à :

- pour leur confiance et leur subventions : les Communes de Cosne s/ Loire, de Verdigny et de Thou (45) et pour leur aide matérielle : les C<sup>nes</sup> de Cosne et de Cours ainsi que les Services Techniques;
- pour son partenariat : l'ASSAD et les 4 SAISONS, le Cabinet G. DE VADDER, la Caisse d'Epargne, la MAISON DES JEUNES de Boulleret, le SESSAD DU NIVERNAIS,
- pour son parrainage : l'U.C.S. Athlétisme, le Comité des Fêtes de Cours
- les commerçants et restaurateurs de Cosne, Loiret et Cher limitrophe, ainsi que les commerçants du marché de Cosne qui ont été généreux à l'occasion de notre loto
- Mr GILET de la Cave de Sel de St Laurent L'Abbaye
- Michel, Denis, Martine, Bernadette du Comité des Fêtes de Cours pour leur aide
- L'Amicale du Personnel Communal et le Comité des Fêtes de Cours pour leur prêt de matériel
- l'UCS Tir à la Carabine, l'UCS Cyclo et le Comité des Fêtes de Villechaud pour leur participation
- et bien sûr tous les bénévoles sans qui pas grand chose ne serait possible : Jean-Pierre, Daniel, Claude, Pascale, Dominique, Edith, Josette, Marianne, Lucette

Plus rien n'étant à ajouter, l'Assemblée Générale 2011 a été close.